



**L'association est signataire
de la Charte du Parrainage d'enfants,**
élaborée par le Comité
National du Parrainage
(J.O du 30.08.2005)
Arrêté du Ministère de la famille



Pour en savoir plus,
vous pouvez nous contacter :
UN ENFANT UNE FAMILLE DROME-ARDECHE
Maison de l'UDAF, 2 rue la Pérouse,
26 000 Valence
(Permanence le jeudi et samedi matin sur rendez
vous)

Tel : 06.51.31.02.31

unenfantunefamille26.07@gmail.com

www.unenfantunefamille-drome-ardecche.org



Pour grandir et s'épanouir,
un enfant a besoin de
s'appuyer sur d'autres
adultes que ses seuls
parents.

Le **parrainage** de
proximité existe pour
cela: il permet à un enfant
d'être parrainé en toute
confiance.

En dehors de tout cadre
institutionnel, l'association
« un enfant, une famille »
soutient, accompagne, et
coordonne le parrainage
d'un enfant par un ou
plusieurs parrains
et/ou marraines.



**Vous souhaitez faire parrainer
votre enfant?**



Ou



Vous souhaitez devenir parrain?

Contactez nous au 06.51.31.02.31
unenfantunefamille26.07@gmail.com

**Association
pour un parrainage de proximité**



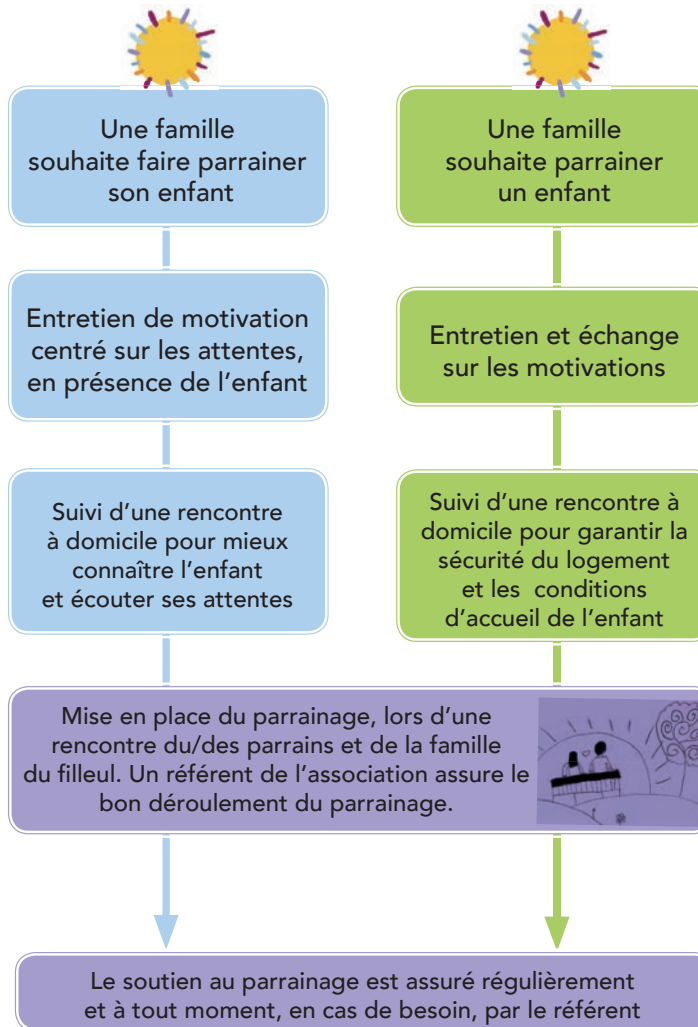
**Aider un enfant
en le parrainant**





L'enfant est toujours au centre du projet de parrainage.

Le parrainage est une ouverture de l'enfant sur le monde, des temps partagés régulièrement dans une véritable alliance éducative.



«Il faut tout un village pour élever un enfant»

- Proverbe africain -



Déroulement-type d'un parrainage